

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES
Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2016-2017

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 2 mai 2017, à
la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

François Gauvreau (président)	parent, immeuble Sainte-Cécile
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA et parent immeuble Ste-Cécile
Nina Di Gioacchino (vice-présidente)	parent, immeuble La Pêche
Josée Babin	parent, immeuble Ste-Cécile
Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche
Carole St-Denis	enseignante, immeuble Ste-Cécile
Pascale Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Viviane Poirier	directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS (ES)

Vicky Joannis	parent, immeuble La Pêche
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Geneviève Therrien	enseignante, immeuble La Pêche

	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">1. Préliminaires</div> <p><u>1.1 Ouverture et vérification du quorum</u></p> <p>Le quorum est constaté, la séance débute à 18h20.</p> <p>Monsieur François Gauvreau remercie les personnes autour de la table de leur présence</p>
CÉ #16-17-26	<p><u>1.2 Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Josée Babin d'adopter l'ordre du jour de la séance du 2 mai 2017.</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-26 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>1.3 Interventions du public</u></p> <p>Aucune intervention du public</p> <p><u>1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 mars 2017</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-27 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Point 3.1 Projet cour d'école : Monsieur Adam Gagnon explique que la 1^{ère} rencontre a été annulée. Il ajoute que pour élaborer le plan. Seulement 4 ou 5 personnes pourront faire partie du comité soit 2 parents, 2 membres du personnel et la direction. Suite aux rencontres, il y aura une présentation pour les personnes intéressées. ✓ Point 3.3 Traiteur l'Indocile : Madame Viviane Poirier dit s'être informé concernant le nombre de jours et le choix des menus. Dû au peu de demandes, ce service demeurera 3 jours seulement. Quant aux menus, selon l'entreprise, il n'y a aucun changement. ✓ Point 4.2 Aménagement d'un débarcadère « pour les

parents » des 2 immeubles : Madame Viviane Poirier explique que la demande a été mise au plan triennal de la CSPO. Monsieur Adam Gagnon ajoute qu'il n'y aura probablement pas d'avancement sur ce projet tant que nous n'aurons pas de nouvelles concernant l'agrandissement de l'école. Il conclut que cette problématique concerne la sécurité des élèves et que c'est très important.

- ✓ **Planification scolaire pour l'année 2017-2018** : Monsieur Adam Gagnon explique que la direction travaille présentement sur le dossier. Il ajoute qu'il y aura l'an prochain, le même nombre de groupes que celui de cette année.
- ✓ **Air climatisé** : L'installation de climatiseur se fera dans les classes sud de l'immeuble Ste-Cécile.

2. Décisions

3. Informations

3.1 Éducation à la sexualité

Monsieur Adam Gagnon présente le tableau synthèse : Apprentissages en éducation à la sexualité. L'équipe école devra prendre des décisions pour voir comment ça sera présenté aux enfants

3.2 Activités parascolaire

Monsieur Adam Gagnon explique au conseil que la 2^{ième} session d'activités parascolaire vient de débiter. Plus d'inscriptions ont été reçues qu'à la 1^{ère} session. Il ajoute que les activités parascolaires aident les enfants en les gardant occupés. L'an prochain, retour du projet BO2 avec les plus vieux de l'immeuble La Pêche.

3.3 Frais aux parents

Monsieur Adam Gagnon informe le conseil d'établissement qu'il faudra

dorénavant « décortiquer » les frais exigés aux parents, plus précisément la portion multi-projets. Les frais devront être justifiés et détaillés.

3.4. Courrier reçu

Monsieur François Gauvreau informe le conseil d'établissement du courrier reçu soit :

- ✓ OSEntreprendre: l'organisme qui encourage les projets d'entrepreneuriat dans les écoles et du concours qui se déroule présentement

- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec : qui concerne la sécurité à vélo chez les jeunes et de la publicité qui s'y rattache.

4. Varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Nina Di Gioacchino

Madame Nina Di Gioacchino explique que le comité de parent a eu une très belle présentation du service de police concernant le programme « sextage garde ça pour toi ». Il y a déjà des discussions avec la sécurité publique de la MRC des Collines à ce sujet. Elle ajoute qu'il y a aussi eu un retour sur le cadre budgétaire 2017-2018 plus précisément concernant le 7% exigé en frais lors de location. Le comité rédigera une lettre à cet effet. Madame Gioacchino a endossée la lettre pour

notre école. De plus, elle informe le conseil d'établissement qu'un document sera préparé par la CSPO pour mieux expliquer la loi 94. Elle termine en expliquant que si l'on veut qu'une autre personne puisse participer aux rencontres du comité de parents, que cette personne doit avoir été voté en septembre préalablement.

5.2 Mot du président

Monsieur François Gauvreau

Monsieur François Gauvreau demande à la direction si la CSPO publiera quelque chose concernant la série « 13 reasons why » et « blue whale challenge ». Monsieur Adam Gagnon, explique le phénomène et les raisons pour lesquelles ce n'est pas médiatisé. Des informations seront transmises aux parents par la CSPO sous peu.

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon et Madame Viviane Poirier

- ✓ Madame Viviane Poirier informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura l'activité « porte ouverte » le 25 mai prochain pour les futurs enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre 2017. Elle poursuit en expliquant que cette activité est habituellement appréciée et est une belle transition.

- ✓ Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement de la visite de Monsieur Charles Goulet il y a +/- 2 semaines. Il poursuit en disant que son retour progressif est de plus en plus réaliste

5.4 Mot de la technicienne du service de garde

Madame Pascale Labelle

- ✓ Madame Pascale Labelle explique au conseil le nouveau fonctionnement lors des journées pédagogiques; soit que dorénavant, les enfants pourront participer à la journée

CÉ #16-17-28	<p>pédagogique sans participer aux activités pour lesquelles il y a des frais supplémentaires. Elle termine en informant les membres du conseil d'établissement que la semaine des services de garde en milieu scolaire aura lieu du 15 au 19 mai 2017. Des activités spéciales seront présentées aux enfants.</p>
	<p>5.5 Mot des membres du personnel Mesdames Millie Gauvreau et Carole St-Denis</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Carole St-Denis informe le conseil d'établissement que l'immeuble Ste-Cécile a visité le musée Canadien de la nature et que tout s'est bien déroulé. Elle ajoute que le préscolaire aura son spectacle suivi de son pique-nique le 15 juin prochain. Elle conclut en expliquant qu'il y aura une autre activité à l'immeuble Ste-Cécile sous peu. Soit un après-midi cinéma.
	<p>5.6 Mot de la représentante du comité EHDAA Madame Lucie Brunette</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura le 12 juin prochain une journée olympiques organisé par le comité EHDAA. Elle poursuit en disant que Monsieur Bouchard a félicité notre école pour le déjeuner bénéfique qui fût un grand succès! Elle termine en annonçant que 5 classes spécialisées supplémentaires seront formées dans la commission scolaire.
	<p>5.7. Mot des parents Mesdames Josée Babin, Nina Di Gioacchino, Lucie Brunette,</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Josée Babin félicite toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation du déjeuner. Elle félicite aussi le personnel de l'Immeuble Ste-Cécile pour la sortie au musée. ✓ Madame Lucie Brunette souligne que la sortie au musée était géniale! Elle ajoute que les enfants ont bien appréciés.

5.8. Mot de l'OPP

Mesdames Lucie Brunette et Nina Di Gioacchino

- ✓ Madame Lucie Brunette annonce au conseil d'établissement que le déjeuner bénéfice a permis d'amasser plus de 6000.00\$ en profit. L'achat du matériel se fera sous peu. Elle poursuit en disant que la prochaine activité de financement sera le barrage routier en collaboration avec le club optimiste de Gatineau. L'activité des structures gonflables aura lieu le 19 juin 2017. Le principe sera le même que l'an dernier avec le maquillage, BBQ, etc.

- ✓ Madame Nina Di Gioacchino demande si un dernier diner pizza pourrait être organisé le 26 mai 2017. Madame Nathalie Laviolette explique qu'elle a demandée à Madame Amélie Bazin pour organiser un dîner subway à la fin mai et que celle-ci lui aurait dit qu'elle doit consulter le comité avant de lui dire oui. Madame Nathalie Laviolette demande à la direction de prendre position sur le sujet. Monsieur Adam Gagnon explique que ce n'est pas à la direction de prendre position mais qu'il contactera Madame Bazin à ce sujet.

6. Prochaine rencontre

6.1 Date et le lieu de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera mardi 6 juin 2017 à l'école secondaire des Lacs à 18h15.

7. Levée de l'assemblée

7. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par

Madame Carole St-Denis, que la séance soit levée à 20 heures 10.

CÉ # 16-17-28

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

François Gauvreau
Président

Adam Gagnon
Directeur

Pascale Labelle
Secrétaire de réunion